

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE



Proserpine © Aurélien AUDEVARD

La métropole Aix-Marseille-Provence est la plus étendue de France et l'une des plus riches concernant la biodiversité. Son territoire est composé d'une mosaïque d'habitats naturels, support d'une ressource naturelle irremplaçable, qui abrite une biodiversité rare. Or, les menaces qui pèsent sur la conservation du patrimoine naturel sont importantes : urbanisation, artificialisation, fragmentation. Dans le contexte actuel de crise climatique, la métropole n'est pas épargnée par l'érosion de ses richesses écologiques avec la diminution importante des populations de faune et de flore.

Afin de préserver cet **héritage aussi exceptionnel que fragile**, la Métropole a engagé une série d'actions inscrites dans l'Agenda environnemental, dont l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Atlas métropolitain de la biodiversité**, avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité.

Objectifs :

- ▶ améliorer les connaissances sur la biodiversité du territoire¹ ;
- ▶ identifier les enjeux liés à la conservation de la biodiversité ;
- ▶ prendre en compte la biodiversité et ses enjeux dans tous les projets métropolitains modifiant l'organisation de l'espace ;
- ▶ développer une culture métropolitaine de la biodiversité.

Chiffres clés

Avec **73 % d'espaces naturels et agricoles**, Aix-Marseille-Provence est la métropole la plus « verte » de France.



2/3

des oiseaux*

385 espèces dont 276 protégées



3/4

des chauves-souris*

25 espèces dont 22 protégées



50 %

des reptiles*

20 espèces dont 17 protégées



1/3

des plantes à fleur*

2753 espèces dont 76 protégées



60 %

des mammifères*

45 espèces dont 8 protégées



50 %

des papillons de jour*

141 espèces dont 9 protégées



50 %

des amphibiens*

11 espèces toutes protégées



60 %

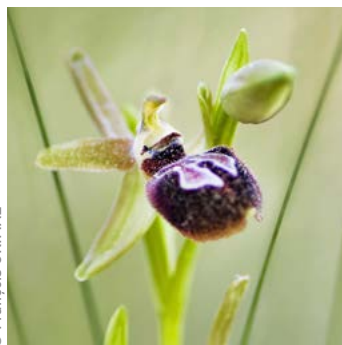
des libellules*

58 espèces dont 3 protégées



© Gregory Delaunay

Genette commune



© François GRIMAL

Ophrys de Provence



© MARTIN STEENHAUT - martinnature.com

Chevêche d'Athéna

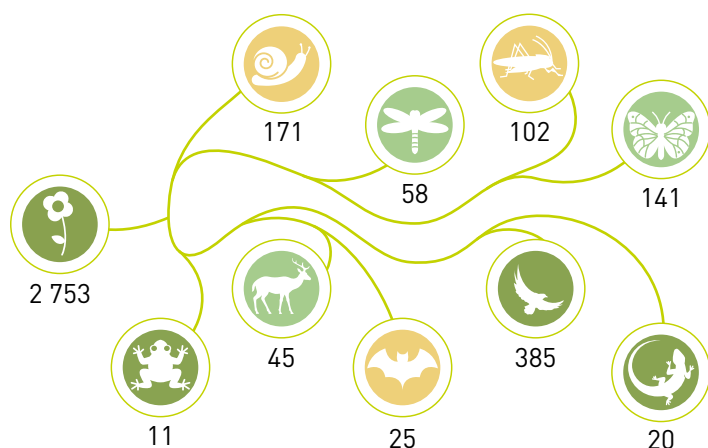
L'état des lieux des connaissances de la faune et de la flore recense **à ce jour 5 801 espèces** dont au moins **436 espèces sont protégées** et **258 espèces menacées de disparition**.

Grâce à un travail collaboratif avec des spécialistes du territoire, Aix-Marseille-Provence réalise son Atlas métropolitain de la biodiversité.

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN PACA) a conduit l'analyse d'évaluation des enjeux de connaissance avec l'appui des partenaires. Le Conservatoire botanique national méditerranéen (CBNMed) a expertisé la flore et les habitats naturels. La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO PACA) a mené des actions de sensibilisation et d'expertise technique.

Près de 2 millions de données ont été exploitées à partir des bases de données participatives Faune-PACA et SILENE.

Certains groupes de faune et de flore présentent une connaissance satisfaisante, mais la connaissance de leur répartition reste à améliorer.



Connaissance de la répartition : ● bonne ● partielle ● très lacunaire

Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

Pour d'autres groupes de faune et de flore, l'enjeu est de disposer de listes complètes d'espèces actualisées afin d'orienter les inventaires de terrains : poissons, coléoptères, papillons de nuit, punaises, névroptères (ascalaphes, fourmilions, etc.), arachnides (araignées, scorpions, etc.), crustacés, mousses et lichens.

Cette stratégie d'amélioration de la connaissance s'inscrit dans un souci d'identification des dispositions à prendre par la Métropole en matière de conservation de la biodiversité.



© Cassandra DURRET

Magicienne dentelée



© François GRIMAL

Pélobate cultripède



© André SIMON

Lézard ocellé



© Jean-Michel BOMPAR

Grand rhinolophe

LA NATURE, UN PATRIMOINE COMMUN

La biodiversité et les espaces naturels terrestres et marins, constituent le socle du vivant. Ils existent en tant que tel et sont une richesse qu'il nous faut transmettre aux générations futures. Ils génèrent aussi pour l'homme de nombreux services écosystémiques : services de soutien (fondement de tous les écosystèmes et de leurs services), d'approvisionnement (nourriture, combustible, etc.), de régulation (maintien de la qualité de l'air, contrôle de l'érosion, etc.), culturels et sociaux (paysage, cadre de vie, écotourisme, etc.).

